

Enquête Publique

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS Unique

Concerne la demande de la Fédération Wallonie Bruxelles, rue du Chemin de Fer, 433 à 7000 Mons en vue d'obtenir le Permis unique pour :
la Démolition des bâtiments vétustes et construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir la population de l'Athénée Royal Lucienne Tellier ainsi que l'Institut Technique de la Communauté Française (ITCF), chemin du Carnois, 32A à Anvaing, sur la parcelle A128v.

La demande rentre sous le champ d'application de l'article D.IV.22, 1° du CODT. Dès lors, conformément à l'article 81§2 alinéa 3 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement modifié par l'article 110 du décret-programme du 03 février 2005, le Fonctionnaire délégué et le Fonctionnaire technique sont exclusivement compétents.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 11/05/2020.

DATE DE L'AFFICHAGE DE LA DEMANDE	DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE	LES OBSERVATIONS ÉCRITES PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES :
4/05/2020	11/05/2020	Lieu : Administration communale, Place de l'hôtel de ville, 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal Date de clôture : 26/05/2020 Heure de clôture : 11 heures	Administration Communale Collège des Bourgmestre et Echevins, Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez-Anvaing

L'Administration Communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **sur rendez-vous à définir préalablement** avec le service environnement joignable au 069/87.16.25. ou 069/87.16.26. pendant les heures de service ou par mail à : environnement@frasnes-lez-anvaing.be.

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- * du demandeur, à savoir : Fédération Wallonie Bruxelles
- * du Fonctionnaire Technique, à savoir :

Ministère de la Région Wallonne
 Département des Permis et Autorisations
 Place du Béguinage, 16
 7000 MONS ☎ 065/32.80.11
- * du Fonctionnaire Délégué, à savoir :

Ministère de la Région Wallonne
 Direction générale de l'Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie
 Place du Béguinage, 16
 7000 MONS ☎ 065/32.80.11

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

[DES DOCUMENTS SONT CONSULTABLES ICI](#)

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Madame Dominique VALLEZ.

Madame Carine DE SAINT MARTIN.